

## CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 26 Novembre 2019 à 20 h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Étaient présents : Mmes PARENT - CHABRIDON – SIGNORET –BILLOUD – COULON - Mrs GUILLEMIN – PRUDENT - PANNETIER – LAMY-PERRET et REVILLON

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu du 17 Octobre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée à l'ordre du jour deux délibérations : une pour la prime de fin de fin d'année de M BEGUET et une autre pour une décision modificative du budget pour finir de comptabiliser la vente de l'école.

### **Convention de mise à disposition d'un local pour le bureau du service social**

Une permanence de l'assistante sociale du secteur a lieu un vendredi par mois dans la petite salle. Le département souhaite mettre en place une convention de mise à disposition du local, une demi-journée par mois à titre gratuit pour 3ans renouvelables trois fois à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2019. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer cette convention avec le Département de Saône-et-Loire.

### **Renouvellement des baux de M GUICHARD et de M GUILLEMIN**

Afin de régulariser les baux de M GUILLEMIN (ancien remblai loué) et de M GUICHARD (terrain loué sur la Commune de Viré), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer les baux correspondants.

### **Prime de fin d'année à M BEGUET**

Son statut particulier lui permet de bénéficier d'une prime de fin d'année soumise à délibération. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte le versement d'une prime de 895 euros brut.

### **Décision modificative du budget**

Afin de finir de comptabiliser la vente de l'école, il est nécessaire de créditer le compte 024 (cession recette d'investissement) d'un montant de 161 euros et de débiter le compte 10223 (taxe d'aménagement recette d'investissement du même montant).

### **Proposition de renégociation du prêt crédit agricole**

Un prêt de 500 000 euros au taux de 4,45 % sur 25 ans a été signé en 2011 pour financer les travaux de la mairie. Aujourd'hui le taux pourrait descendre à 0,66 % mais une indemnité de 114 101 euros doit être versée au crédit agricole dans le cas d'une renégociation. En parallèle, une demande de remboursement partiel va être également demandée.

Par ailleurs, le prêt de 100 000 euros contracté auprès de la banque populaire pourrait être remboursé par anticipation vu qu'il se termine en 2027.

En fonction des réponses par rapport à ces possibilités, une décision définitive sera prise.

### **Demande de subvention des lycéens du cœur**

Cette demande ayant été reçue tardivement et après les attributions 2019, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

### **Comptes-rendus de réunions**

\*Les locaux de la Communauté de Communes qui vont servir à du coworking, ont été vidés en totalité et seront réaménagés.

\*Conseil d'école de Viré

63% des parents d'élèves ont voté pour les élections des délégués de parents d'élèves. L'effectif est de 157 élèves. Suite à la scolarité obligatoire des 3 ans, il y a beaucoup d'enfants à la sieste malgré les demandes de dérogations qui peuvent être obtenues.

L'école a été sélectionnée école pilote numérique.

Il y a des problèmes de chauffage actuellement, les études sont en cours.

\*SIVOM

La secrétaire quitte le SIVOM pour le syndicat Mâconnais Beaujolais. L'audit prévu pour le gymnase n'a pas été réalisé.

\*Conseil d'école de Saint-Albain

Une classe supplémentaire a été ouverte à la rentrée de Septembre. L'équipe enseignante est très active et travaille beaucoup avec l'école de Montbellet.

#### Questions diverses

\*Les guirlandes de Noël seront installées en entente avec la Commune de Saint-Albain notamment pour le prêt de la nacelle. Un arrêté sera pris afin de permettre de sécuriser les lieux dans la Rue du Glamont, rue très passagère. Les attaches seront prochainement achetés.

\*Les frais scolaires pour l'année 2018/2019 dus à la Commune de Viré s'élèvent à 41632,68 euros.

\*L'entreprise France SOLAR fait des démarches dans les communes pour proposer une prestation pour faire des économies d'énergie. Il est nécessaire d'être très prudent avant de signer une commande. Cette alerte est relayée par la Communauté de Communes.

\*Il y a 84 personnes de plus de 70 ans dans la commune. 36 ont choisi le colis, 7 le colis pharmacie et 31 ont participé au repas du samedi 23 Novembre, repas servi par « le restaurant de la gare ».

\*Rapport d'activité 2018 pour l'assainissement

La capacité de traitement peut couvrir 2200 habitants alors qu'il y en a 1500 actuellement. Il y 792 clients avec 62 213 m<sup>3</sup> d'eau consommée. Le coût de l'assainissement est de 0,6504 euros TTC par jour et par famille en moyenne. Le Prix des travaux sur les réseaux sur 3 ans à partir de 2020 va s'élever à 1,8 millions d'euros.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 07 Janvier 2020 à 20 heures

Le Maire



## AVIS

**le bureau sera fermé du 21 Décembre au 03 Janvier 2020.**

**Urgences uniquement au 068208470 ou 0609369082 ou au 0679961692**